



FÉDÉRATION  
DES  
ORGANISMES  
SOCIAUX



FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES



## UCANSS

A l'attention de Mme Isabelle Bertin  
Directrice Générale  
6 Rue Elsa Triolet  
93100 MONTREUIL

Paris, le 15 octobre 2026

Mme la Directrice,

Lors de la RPN du 9 octobre, de nouveau, l'Ucanss n'a apporté aucune réponse à la revendication centrale des agents de la Sécurité Sociale d'augmentation de la valeur du point.

Prétextant la poursuite de discussions quotidiennes avec la tutelle sur le sujet, elle n'a cependant pas été capable de nous en livrer le moindre détail.

Les orientations gouvernementales et les méthodes de la Fédération Employeur, sur cette question comme les autres, ne sont pas acceptables et démontrent l'impossibilité actuelle de négocier sur les attentes réelles et urgentes des collègues.

A l'heure où l'inflation sévit gravement en lien avec le contexte international, cette situation est totalement insupportable, les agents étant chaque jour davantage confrontés à des difficultés financières inextricables.

Le 9 octobre, toutes nos Fédérations ont quitté la RPN pour vous signifier notre désaccord et notre colère.

Cette colère est celle de tous les agents de la Sécurité Sociale qui l'ont notamment exprimée le 29 septembre avec des taux de grévistes significatifs. Elle s'inscrit dans une situation où, de façon générale, la jeunesse et les salariés du pays cherchent les voies et les moyens de voir aboutir leurs revendications dans un contexte d'austérité budgétaire encore davantage marqué par le PLF et le PLFSS 2027.

Il est plus que temps que vous entendiez cette colère et que le mépris du Comex / Ucanss cesse !

Le 5 novembre, nos fédérations appellent les salariés de la Sécurité sociale à la grève afin d'obtenir une augmentation de la valeur du point, dans le cadre de l'appel interprofessionnel à la mobilisation et à la grève.

Nos Fédérations exigent que d'ici cette date, vous convoquiez une RPN salaires avec une enveloppe dédiée, afin de permettre l'augmentation significative de la valeur du point des agents de la Sécurité Sociale.

Elles prennent d'ores et déjà toutes les dispositions nécessaires pour favoriser et amplifier la mobilisation dans les organismes, afin d'obtenir, par le rapport de force et la grève, ce que vous refusez d'accorder par la voie de la négociation.

Nous vous remercions de l'attention toute particulière que vous porterez à notre demande urgente, ainsi qu'à cette revendication essentielle et primordiale des agents de la Sécurité sociale, qui appelle une réponse concrète et rapide de votre part.

Veuillez agréer Madame la Directrice, l'expression de notre considération.

Les Fédérations.